

**CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR
UN DEVELOPPEMENT DURABLE**



Secrétariat Exécutif

**Rapport de l'atelier de lancement du projet d'appui
aux actions anticipées du nouveau Cadre Mondial de
la Biodiversité (CMB)**

Bangoula /Tillabéri le 24 Août 2023

Rapporteurs:

Premier rapporteur: M. Abdou Ousmane : Direction de l'Agriculture

Deuxième rapporteur: Mme. Djamil Boureima, Secrétariat Exécutif du
CNEDD

I. Introduction

Le jeudi 24 Août 2023 s'est tenu dans salle des réunions du Centre de Conférences de Bangoula l'atelier de lancement du Projet d'Appui aux Actions Anticipées du nouveau Cadre Mondial de la Biodiversité (CMB). Cet atelier, organisé par le Secrétariat Exécutif du CNEDD a pour objectif d'accélérer la mise en œuvre du nouveau Cadre Mondial de la Biodiversité adopté lors de la 15ème conférence des parties (COP15) à la CDB, qui s'est tenue en décembre 2022 à Montréal au Canada. Cette atelier rentre dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

Notons que l'atelier a eu participations de plusieurs acteurs relevant des services étatiques dont les membres de la Commission Technique sur la Diversité Biologique (CTDB), des acteurs de la société civil, des partenaires technique et financier.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX.

2.1. Cérémonies d'ouverture

L'ouverture de l'atelier a été marqué par deux allocutions, à savoir :

Un mot de bienvenue du **Secrétaire Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) Dr Kamayé Maâzou** qui, dans son mot de bienvenue a remercié les participants pour avoir répondu à cette invitation du Secrétariat Exécutif du CNEDD. Dr Kamayé Maâzou a tout d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrit l'atelier, celui de la mise en œuvre de la CDB et du nouveau cadre mondial de la Biodiversité.

Il a ensuite expliqué la nécessité de la tenu du présent atelier pour non seulement informer les acteurs mais aussi pour lancer les activités dudit projet. Tout en souhaitant une bonne appropriation des activités, il a ensuite préciser que **le Secrétariat Exécutif du CNEDD** prendra toutes les dispositions pour la bonne conduite des activités du projet.

La parole fut donné au Secrétaire général du **Ministère en charge de l'Environnement Colonel Major Ibro Adamou** qui a également rappelé les objectifs de l'atelier en mettant l'accent sur les obligations du Niger vis à vis de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique. En effet dit-il, en signant ratifiant cette convention, le Niger à l'obligation de respecter ses engagements pour atteindre les objectifs de la CDB. Il rappel aussi que ce projet est d'une importance capitale pour le Niger car il permettra non seulement au Niger de d'accomplir ces engagements mais aussi de faciliter le processus de mise en œuvre du cadre mondial de la Biodiversité au Niger. Le SG a ensuite expliquer les grandes orientations et l'importance de la mise en œuvre de ce cadre pour le Niger dans ce contexte des défis environnementaux. Il a enfin donner des sages conseils aux participants pour leur implication effective dans la mise en œuvre des activités du projet enfin qu'il puisse mieux profiter au Niger.

III. Déroulement des travaux

Après cette cérémonie d'ouverture, un tour de table a permis aux participants de se connaître. Un bureau de séance est mis en place composé de :

Président : Colonel Maman Sani Massalatchi, Directeur Général Adjoint des eaux et Forêt;

Rapports : 1. Monsieur Ousmane Abdou, Directeur de l'Agriculture

2. Mme Djamila Boureima Secrétariat Exécutif du CNEDD.

Le programme de l'atelier a été adopté ainsi à l'entame de ces travaux deux (2) présentations ont été faites:

Une première présentation portant sur les rappels de la Convention sur la Diversité Biologique et ses protocoles. Faite par Colonel Maida Hadou, Expert en Biodiversité au Secrétariat Exécutif du CNEDD. Colonel Maida Hadou a effectué la genèse de la Convention de la Diversité Biologique (CDB), en rappelant l'historique de la CDB depuis sa signature jusqu'à sa mise en œuvre. Faut-il le rappeler que la CDB a trois (3) ses objectifs à savoir : (i) la Conservation de la Diversité Biologique, (ii) l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et (iii) le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Dans sa présentation Colonel Maida a aussi effectué un rappel sur les deux protocoles de la CDB à savoir : Le protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation et le protocole de Cartagena sur la prévention des risques Biotechnologique. Il a également précisé que la CDB et ses protocoles ont été mis en œuvre suivant un programme de 10 ans.

Le plan stratégique 2011-2020 de la CDB comporte 20 objectifs d'Aichi sur lequel les pays parties ont élaboré et mis en œuvre leurs Stratégies Nationales et Plan d'Action sur la Diversité Biologique (SNPA/DB) au niveau national. La Stratégie du Niger en matière de gestion de la Biodiversité date 2014. celle-ci a connu une évaluation en 2018 lors du 6ème rapport national sur la Diversité Biologique. Le présentateur a poursuivi son exposé sur les cibles du Cadre Mondial de la Biodiversité Post 2020. Ce cadre comporte 23 cibles sur la période 2023-2030 à la différence du plan stratégique 2011-2020 de la CDB qui a 20 objectifs seulement .

A l'issue de cette présentation la parole fut donnée aux participants pour poser des questions d'éclaircissement. Les questions ont porté sur :

- Amélioration dans la mise en application de la convention sur la Diversité Biologique et ses protocoles
- L'engagement des pays développés à appuyer les pays les moins avancés pour atteindre les objectifs du cadre mondial de la Biodiversité;

- Le renforcement de la synergies entre les conventions et leurs protocoles;
- La mobilisation des ressources financière tant au niveau national qu'international pour la mise en oeuvre du cadre mondial de la Biodiversité;
- Le Système de collecte de données et information pour faciliter la mise en œuvre du CMB;
- Le renforcement des capacités des acteurs etc.

La deuxième présentation faite par Maman Sani Issaka porte sur les décisions et les recommandations de la cop15 de la Convention sur la Diversité Biologique. A l'entame de sa présentation, M Maman Sani s'est apaisanti sur les principales recommandations et décisions de la cop15 qui rentre dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Il s'agit des décisions relatives à :

- ✓ l'alignement de SPANB;
- ✓ l'élaboration des plans de financement pour la biodiversité;
- ✓ la mobilisation des ressources financière pour la mise en œuvre des objectifs,
- ✓ la définition des cibles nationaux alignées au Cadre Mondial de la Biodiversité;
- ✓ la renforcement des capacités pour la mise en œuvre du protocole de Nagoya et du protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologique liés à l'utilisation des ressources génétique;
- ✓ La prise en compte des parties prenantes comme le genre etc.

Avant de procéder à la présentation des composantes du projet, il a d'abord expliquer aux participants les objectifs du projet qui est : d'aider les pays à accélérer la préparation et prendre des mesures rapides pour mettre en œuvre le Cadre Mondial de la Biodiversité.

Composante 1 : Alignement des SPANBs et/ou des objectifs nationaux de biodiversité avec le CMB : il s'agit :

- ✓ Effectuer une revue rapide des domaines thématiques clés de la Stratégie et du plan d'action national pour la biodiversité (SPANB) pour déterminer la cohérence entre les objectifs et les actions nationales avec le CMB;
- ✓ Réviser et mettre à jour les objectifs nationaux pour qu'ils soient alignés sur le CMB et les ODD pertinents et qu'ils soient opérationnels (c'est-à-dire mesurables, chiffrés et spatialement explicites le cas échéant, ancrés dans des programmes);
- ✓ Examiner les SPANB afin de les mettre à jour conformément au cadre de référence mondial, via un processus inclusif impliquant l'ensemble du gouvernement.

Composante 2 : Évaluation des systèmes de suivi nationaux et développement de plans d'action de suivi, il s'agit :

- ✓ Évaluer les lacunes dans les données existantes et les systèmes et cadres de suivi institutionnels sur la biodiversité et les autres éléments des objectifs et des indicateurs du SPANB et des indicateurs principaux du cadre de suivi mondial;
- ✓ Élaborer un plan de renforcement des systèmes de suivi nationaux pour répondre aux objectifs nationaux actualisés, au CMB et à son cadre de suivi, ainsi qu'un premier chiffrage des systèmes de suivi et un échelonnement du soutien aux investissements pour combler les lacunes en matière de suivi.

Composante 3: Alignement et révision des politiques et des institutions pour atteindre la cohérence avec le CMB: il s'agit

- ✓ Examiner dans quelle mesure les institutions, les processus, le cadre juridique et les politiques sont alignés sur le nouveau cadre financier global et conçus efficacement pour le mettre en œuvre, et identifier les possibilités d'alignement et de cohérence des politiques entre les engagements relatifs à la nature, au climat et au développement durable;
- ✓ Élaborer un ensemble d'actions prioritaires pour combler les lacunes institutionnelles et faire progresser le pays vers la cohérence des politiques en adoptant une approche pangouvernementale;
- ✓ Développer un examen politique et institutionnel pour analyser les politiques actuelles, les institutions et les mécanismes et outils de financement existants associés à la biodiversité, sur la base de la méthodologie BIOFIN.

Composante 4: Activités liées au financement de la biodiversité

- ✓ Réaliser un examen des dépenses liées à la biodiversité, en évaluant les dépenses liées à la biodiversité dans tous les secteurs;
- ✓ Estimer le coût de la mise en œuvre du SPANB aligné sur le CMB et des activités du CMB, en estimant le déficit de financement national;
- ✓ Identifier, examiner et classer par ordre de priorité les actions relatives aux subventions nuisibles à la biodiversité, étudier les causes sous-jacentes de ces subventions et les impacts potentiels, et analyser les mécanismes de financement, y compris les raisons pour lesquelles ils ne fonctionnent pas, les contraintes et les obstacles clés, ainsi que les mesures recommandées;

- ✓ Élaborer un plan national de financement de la biodiversité ou un plan de mobilisation des ressources domestiques pour mettre en œuvre le SPANB d’ici à 2030 et
- ✓ mettre en place un système national de suivi des dépenses et du financement de la biodiversité.

Composante 5: suivi-évaluation: coordination et gestion de projet

Après cette étape il a présenté un certain nombres d’outils à utiliser pour la bonne gestion du projet dont entre autres :

- ✓ **Aires essentielles au maintien de la Biodiversité (la vie) ELSA:** une approche intégrée de la planification spatiale développée par le PNUD qui permet aux pays de créer des “cartes de l’espoir” pour une meilleure prise de décision concernant la nature, le climat et le développement durable.
- ✓ **Biodiversity indicators partership:** une communauté mondiale de plus de 80 partenaires impliqués dans le développement, la fourniture, le soutien et l’utilisation d’indicateurs liés à la biodiversité;
- ✓ **Indicateurs pour le cadre mondial pour la BD post2020 :** fournit des métadonnées pour chacun des indicateurs principaux proposés dans le cadre de suivi du cadre mondial pour la biodiversité, ainsi que des informations actualisées sur le cadre de suivi et les ressources;
- ✓ **L’initiative pour la finance de la Biodiversité(Biofin) :** aide les gouvernements et le secteur privé à utiliser des solutions financières comme mécanisme pour la biodiversité;
- ✓ **L’initiative d’évaluation des écosystèmes nationaux du PNUE-WCMC:** soutien aux pays pour qu’ils entreprennent des évaluations des écosystèmes nationaux et permettent la pleine prise en compte de la valeur de la nature dans la prise de décision;
- ✓ **L’initiative financière du PNUE:** rassemble un vaste réseau de banques, d’assureurs et d’investisseurs qui catalysent collectivement l’action dans l’ensemble du système financier afin de mettre en place des économies mondiales plus durables;<
- ✓ **NBSAP forum :** une communauté de pratique en ligne qui soutient les pays dans leur mise en œuvre de la CDB et de ses plans stratégiques, y compris le CMB;
- ✓ **L’outil de communication pour les accords multilatéraux sur l’environnement (DaRT):** fournit des espaces de travail nationaux privés et sécurisés permettant aux parties d’utiliser efficacement les synergies dans le domaine de la gestion des connaissances et de l’information pour les rapports nationaux aux conventions relatives à la biodiversité;
- ✓ **Système de comptabilité économique:** intègre les données économiques et environnementales pour la prise de décision afin de développer une vision des avantages

des interrelations entre l'économie et l'environnement ainsi que des stocks et des variations des stocks d'actifs environnementaux.

- ✓ **Target Tracker: un outil** de suivi en temps réel des progrès accomplis en vue de la réalisation du FBG, qui utilise des indicateurs clés pour visualiser les progrès;
- ✓ **UN-Biodiversity Lab(UNBL):** une plate-forme de données spatiales qui donne accès à des données spatiales mondiales et à des analyses permettant de mieux comprendre et d'avoir un impact, afin de soutenir les parties prenantes nationales dans la réalisation du CMB et de l'Agenda 2030 pour le développement durable

Plusieurs partenaires contribuent à l'atteinte des objectifs de ce projet : Après cette présentation, une plage de discussion a été ouverte et a porté sur les points suivants:

- L'implication de toutes les parties prenantes;
- Le processus de révision de la Stratégie Nationale et son plan d'Action sur la Diversité Biologique;
- L'accès au financement des fond de la Biodiversité
- Le mécanisme de sous-évaluation;
- La collecte des données auprès des institutions et le rapportage
- Les rôles et les responsabilités des acteurs pour chaque composante du projet

Conclusion

Sans conteste, l'atelier a permis aux participants de comprendre le processus de mise en œuvre du nouveau cadre mondial de la biodiversité tout en prenant conscience de limites opérationnelles dans un contexte national/local marqué par plusieurs défis.

Au terme de cet atelier, le SE/CNEDD a pris la parole et a remercié tous les participants pour les efforts fournis et les a rassurés que toutes les recommandation et suggestions seront prises en compte. Il termine ses propos en souhaitant un bon retour aux participants dans leurs familles respectives.

Annexe 1: Présentation du projet

Nom	Partenaires	Durée	Montant (Dollar)
Projet d'appui aux actions anticipées du nouveau mondial de la Biodiversité	PNUE, GEF, PNUD, FAO parties prenantes.	25 mois	254 115

Annexe 2 Programme de l'atelier

Heure	Activités	Responsables
Jour : Vendredi 14 juillet 2023		
8h30-9h00	Arrivée et installation des participants	Organisation
9h00-9h30	- Fatiha - Mot du Secrétaire Exécutif du CNEDD ; - Discours d'ouverture du Secrétaire Général du ME/LCD ;	Organisation

Heure	Activités	Responsables
	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des participants ; - Mise en place du bureau de séance, adoption du programme - Photo de famille 	
9h30-10h30	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel CDB et ses protocoles ; - Nouveau cadre mondial et les cibles - Échanges 	MAIDA HADOU
10h30-11h00	Pause-café	Organisation
11h00-12h00	- Principales décisions et recommandations la COP15	ISSAKA MAMAN SANI
12h00-13h00	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet (Objectifs composantes , résultats etc,...); - Échanges 	ISSAKA MAMAN SANI
13h00-14h00	Pause déjeuner + prière	Organisation
14h00-15h00	Rapport et Clôture de l'atelier	SG/ME/LCD

Annexe 3 liste des structures invités

N	STRUCTURES	NOMBRE DES PARTICIPANTS
1	Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (SG/MELCD, DGEF, CNSEE, CITES, Point Focal Aires Protégées)	5
2	Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) : (2 CBD, DLCD, DCC, DSEC, COM, SE, ADMF, Stagiaire, Personne ressource) ;	10
4	Direction chargée de la Recherche et de la Technologie (MESRT)	1
5	Direction Générale de l'Agriculture	1
6	Direction Générale de la Protection des Végétaux (Point Focal de la Stratégie Mondiale de la Conservation des Plantes)	1
7	Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN)	1

8	Faculté des Sciences et Technique de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAMN)	1
9	Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey	1
10	Direction Générale des Ressources Animales (DGPIA)	1
11	Ministère en charge de la Promotion de la Femme	1
12	Ministère en charge de l'Artisanat et du Tourisme	1
13	Ministère du Plan	1
14	Ministère des Finances	1
15	Département Environnement et Développement Rural du Cabinet du Premier Ministre	1
16	Représentant des Communautés Locales(NOODO NOTO)	1
17	Confédération Générale des Femmes du Niger (CONGAFEN)	1
18	Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger (AREN)	1
19	Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA)	1
20	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture(FAO)	1
21	Coordination National des ONGs et Associations de Développement (CNCOD)	1
22	Jeune Volontaire pour l'Environnement	1
23	Save The Environnement	1
Total		35